COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 03.05.2022

10/2022

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen du préavis
relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 466'000.00 au maximum, financé par le « fonds égouts », pour le remplacement d'un collecteur d'eaux usées défectueux situé en aval du chemin des Bonnettes à Brent et pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement et l'amélioration du système d'évacuation des eaux de ruissellement de la route du Scex -de-Chernex

Président :	Nicolas Büchler (SOC)
Membres :	Susanne Cornaz (PLR)
	Mathias Ekah (SOC)
	Christian Fürst (ML)
	Mario Gori (SOC)
	Antoinette Loup (DA)
	Lionel Moyard (Les Verts)
	Frank Peters (UDC)
	Samuel Roch (PLR)
	Pierre-André Spahn (PLR)

Le Président-rapporteur désigné souhaite la bienvenue aux commissaires, ainsi qu'à M. Florian Chiaradia, Municipal en charge des travaux et de la mobilité ainsi qu'à M. E. Bergonzo, chef du service des travaux.

La présidence est remise en jeu, et le président-rapporteur est confirmé dans ses fonctions.

Il est dès lors proposé de procéder comme suit :

1. Parole à la Municipalité et au chef de service, et questions de la commission si nécessaire.
2. Passage du préavis point par point.
3. Discussion générale.
4. Vote des conclusions.

Ce qui convient aux membres de la commission.

1. Parole est donnée à la Municipalité et au chef de service

Monsieur le Municipal F. Chiaradia remercie les membres de la commission pour leurs présences et nous présente brièvement le présent préavis. Ce dernier concerne effectivement deux aspects liés aux eaux usées :

- remplacement et réparation du collecteur d'eaux usées défectueux situé en aval du chemin des Bonnettes à Brent ;
- mise en séparatif et amélioration du système d'évacuation des eaux de ruissellement de la route du Scex-de-Chernex.

Ces deux objets sont donc distincts mais il a été décidé de les regrouper au vu de l'aspect technique d'évacuation des eaux usées.

Les montants totaux s'élèvent à CHF 466'000.--, mais seront entièrement pris en charge par les fonds « égouts ».

M. le Chef de service E. Bergonzo souhaite rajouter quelques éléments aux propos qui viennent d'être tenus, sur un aspect plus technique :

En premier lieu et concernant le site des Bonnettes, il s'agira de réparer un collecteur défectueux. Il a effectivement été constaté lors d'un contrôle des fuites, des odeurs désagréables, et cela a donc nécessité des réparations urgentes, mais temporaires.

Désormais, il s'agira aux Bonnettes :

- De remplacer la canalisation défectueuse ;
- D'abandonner le collecteur existant et de le remplacer par une nouvelle canalisation en plastique à poser sur le domaine public afin d'en améliorer l'accessibilité
- De raccorder cette nouvelle canalisation en aval sur le réseau existant par une remise en état par gainage
- De planifier ces travaux dès la fin des vendanges 2022.

Concernant la Route du Scex-de-Chernex, il s'agit de :

- Profiter des travaux d'autres services (en l'occurrence le SIGE) pour mettre en séparatif le réseau d'assainissement actuellement en unitaire sur cette route. Cela fait partie du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) de la Commune.
- Améliorer le système de récolte des eaux de ruissellement.
- Profiter de placer un tube de réserve pour la protection des câbles de l'éclairage public.
- Remettre en état la surface de la route à la suite des travaux.

Les membres de la commission remercient M. le Municipal et M. le Chef de service pour leurs explications.

Quelques questions techniques demeurent cependant, notamment au niveau de du système de gainage qui sera utilisée sur le site des Bonnettes. M. E. Bergonzo précise que ce système est éprouvé, et qu'il a une durée de vie estimée à +/- 40ans.

Un commissaire se questionne également quant à la fuite des eaux usées décrites précédemment. Un risque de pollution sérieuse de la rivière en amont est-il envisagé ? M. E. Bergonzo rassure la commission : les fuites constatées étaient minimes, et contenues aux terrains.

2. Passages du préavis (seuls les points amenant des commentaires sont reportés dans le présent rapport) :

3.1 Chemin des bonnettes :

Il est précisé par M. le Chef de service que les deux observations mentionnées dans le rapport-préavis sont le fruit des vignerons exploitant la zone, qui demandaient simplement que les travaux soient faits après les vendanges, et elles ont donc été prises en compte.

Il est par ailleurs à noter qu'il n'y aura pas d'autres acteurs présents pour ces travaux (ni SIGE, ni Romande Energie par exemple).

3.2 Scex de Chernex :

Des commissaires s'inquiètent pour l'accès d'un riverain à son domicile. Ils sont rassurés : les riverains pourront accéder de parts et d'autres du chantier à leur domicile, par l'un, puis l'autre côté. Ce ne sera pas idéal, mais l'accès sera garanti.

M. E. Bergonzo nous rappelle également que le tuyau en ciment existant, transportant des eaux mélangées, sera remplacé par deux tubes en plastique (polypropylène) permettant de séparer les eaux claires des eaux usées. La séparation se fait au niveau des propriétés concernées. Cela évite que lors de fortes pluies, le système soit engorgé et qu'il y ait des déversements dans le lac.

Les travaux devraient débuter rapidement après la validation par notre Conseil.

4.1 Chemin des bonnettes (coûts de réalisation)

Un commissaire s'étonne d'une réserve d'indexation qui se monte à 5%, alors que les travaux doivent débuter rapidement. M. E. Bergonzo admet que si les travaux démarrent rapidement, cette réserve sera probablement surfaite. Cependant, avec la volatilité des prix actuels, cela va devenir la norme.

3. Discussion générale :

Deux questions émergent de la commission :

Comment et à qui les mandats de bureau d'ingénieur ont-ils été attribués ?

- Sur le site des Bonnettes : la Municipalité rappelle qu'il n'est pas d'usage de communiquer le nom du bureau d'ingénieur retenu.
- Sur le site de la Route du Scex-de-Chernex :le SIGE avait déjà mandaté un bureau, sur lequel la commune s'est greffé. Ce sont donc les services industriels qui l'ont formellement mandaté.

Qu'en est-il de la problématique de pénurie de matériel ? Il est répondu que la Commune s'est assurée que le matériel nécessaire était en stock et qu'il n'y aurait pas de retard pour cette raison. Les travaux devraient donc se tenir dans les délais prévus.

4. Vote

La commission passe au vote, et c'est à l'unanimité qu'elle accepte les conclusions du rapport-préavis.

Conclusion

En conclusion, c'est à l'unanimité que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

vu le préavis No 10/2022 de la Municipalité du 18 mars 2022 au Conseil communal relatif à à l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 466'000.00, financé par le « fonds égouts », TTC au maximum pour le remplacement d'un collecteur d'eaux usées défectueux situé en aval du chemin des Bonnettes à Brent et la mise en séparatif du système d'évacuation des eaux de la route du Scex-de-Chernex,

vu le rapport de la commission chargée d'examiner cette affaire,

DECIDE

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement d'un collecteur d'eaux usées défectueux situé en aval du chemin des Bonnettes à Brent, ainsi que la mise en séparatif du système d'évacuation des eaux de la route du Scex-de-Chernex ;
2. de lui allouer à cet effet un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF CHF 466'000.00 au maximum ;
3. de transférer le solde et clôturer le compte d'attente No 9139.116 « Collecteurs EU/EC - Rte du Scex-Chernex » ;
4. de couvrir tout ou partie de cette dépense par les fonds disponibles en trésorerie et d'autoriser la Municipalité à recourir si nécessaire à l'emprunt pour le solde à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
5. d'amortir la dépense directement sur le compte 460.3311 et de compenser l'amortissement par un prélèvement sur le compte 9280.004 « fonds égouts » ;
6. d'autoriser la Municipalité à signer tous actes ou conventions en rapport avec cette affaire.

10 oui, 0 non, 0 abstention, 0 bulletin blanc.

Le président-rapporteur
Nicolas Büchler (SOC)